

PROJET D'ETABLISSEMENT D'UNE BOURSE AU FROMAGE

A la Chambre de Commerce M. J. X. Perrault propose de tenir une bourse au fromage à Montréal, comme il en existe, dans d'autres localités notamment dans la province d'Ontario.

Le Comité d'Agriculture de la Chambre de Commerce devra étudier la question et faire rapport.

Il est certain que le marché du lundi au quai de Montréal est loin d'offrir aux vendeurs tous les avantages désirables. Une fois la marchandise rendue sur le marché, il faut s'en défaire ou payer des frais d'entrepôt qui la grèvent. Avec la bourse, point n'est besoin de présenter la marchandise; une inscription au tableau des quantités à vendre est suffisante pour assurer les transactions, si le prix offert est accepté par le vendeur.

Il est vrai, d'autre part, que l'acheteur préfère voir la marchandise avant de l'acheter et qu'il donnera parfois une fraction de plus que le prix du marché, quand il sera certain, après inspection sommaire, qu'un lot est de qualité supérieure à la moyenne des lots offerts.

L'enquête à laquelle va se livrer le Comité d'Agriculture de la Chambre de Commerce nous éclairera sur les avantages et les désavantages des deux systèmes respectifs.

A TRAVERS LA GAZETTE DU CANADA.

Une proclamation fixe le jeudi 27 novembre prochain comme jour d'Actions de Grâce.

x x x

Des lettres patentes ont été émises incorporant W. McLea Walbank, vice-président et ingénieur en chef de la M.L.H. & P. G. F. C. Smith, ancien gérant de la Liverpool, London & Globe Ins. Co.; A. Ramsay, négociant en gros et manufacturier; G. N. Ducharme, capitaliste; R. C. Smith, avocat, C. R.; H. Laporte, maire de Montréal et négociant en gros; Hanson Bros., courtiers en valeurs de placement; R. Wilson-Smith, agent financier; R. A. Dunton, notaire; Robert Bickerdike, M. P., agent d'assurance; Alphonse Racine, négociant en gros; Victor Gouffion, M. P., avocat; James Morgan, marchand; R. R. Stevenson, marchand; S. Carsley, marchand; tous de Montréal; et James W. Woods, manufacturier; D. Murphy, M. P. P., directeur de la Banque d'Ottawa et H. K. Egan, directeur-gérant de la Hawkesbury Lumber Co. tous d'Ottawa, sous le nom de la "British Canadian Bank Note Company" limitée au capital-actions de \$500,000 avec bureau principal à Ottawa.

Le but de la compagnie est de faire, en général, la gravure sur acier, l'impression en couleur, les billets de banque, les décrets, les certificats d'actions,

Pour la qualité et la pureté,
achetez l'

Extra Granulé

Et les autres sucres raffinés
de la vieille marque de
confiance



Manufacturé par
The Canada Sugar Refining Co.
LIMITÉE.
MONTREAL.

les timbres-poste et autres timbres et tous documents de valeur artistique, monétaire ou commerciale; de faire, en général, la gravure, la lithographie, la photographie, l'électrotypie, l'impression et la publication dans toutes leurs branches et départements.

Les lettres-patentes donnent également à la compagnie les pouvoirs généralement accordés aux compagnies incorporées pour acheter, louer, vendre ou disposer, etc... des propriétés ou autres compagnies similaires, etc., etc.

x x x

Des lettres patentes ont été émises incorporant Félix Allard, entrepreneur; Louis Colseau, entrepreneur; Abel Couvreur, entrepreneur; Jules Dollfus, entrepreneur; Alexis Duparchy, entrepreneur; Louis Wiriot, entrepreneur; tous de Paris, France; Jean Cousin, entrepreneur et Julien Nyssens-Hart, gérant de chemin de fer, tous deux de Bruxelles, Belgique et Isidore de Schryver, directeur-gérant de la Société Franco-Belge, de Raismes, France, sous le nom de la "Compagnie Générale d'Entreprises" (à responsabilité limitée) au capital-actions total de \$1,000,000 avec siège social à Montréal.

Le but de la compagnie est d'entreprendre les travaux publics et privés de construction; de louer, acheter, acquérir des limites à bois ou des licences, de construire des scieries, des moulins à pulpe et de disposer de leurs produits; etc., etc.

Manufacture de Biscuits

Un représentant du "Prix Courant" a eu le plaisir de visiter ces jours derniers la Manufacture de Biscuits de MM. Langevin et Frère, de Saint-Hyacinthe.

C'est une manufacture nouvelle avec l'outillage le plus perfectionné et un personnel expérimenté. MM. Langevin et Frère fabriquent des produits supérieurs. Ils n'emploient que les meilleures matières premières, farines de choix, etc. qu'ils achètent en grande quantité, ce qui leur permet de fabriquer une marchandise de choix à des prix très abordables. Ces Messieurs se feront un plaisir de répondre à toute demande du commerce. Leur ambition est de faire un gros chiffre d'affaires et pour y arriver, ils ont fixé la limite extrême des prix pour des produits de choix et de qualité.

L'éloquence des chiffres

La Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Canada, connue sous le nom de "Canada-Feu" a terminé sa sixième année d'existence le 31 août dernier.

A cette date, l'Actif était de plus de \$103,000.00 et le total des pertes payées \$100,302.99.

Ces chiffres parlent par eux-mêmes. Une compagnie qui a payé tant de pertes, et accumulé tant d'actif en si peu de temps a dû être bien dirigée.

Nul doute que l'avenir montrera des progrès encore plus considérables.

La Qualité
et la
Quantité

expliquent le
prestige
des

Fèves au Lard

A LA

Sauce "Chili"

de

Clark,

VOUS LES VOYEZ PARTOUT